

BPA travaux de la production animale

Spécialités « élevage de porcs et volailles » et « ruminants »

Objectif de la formation

Ce diplôme forme des ouvriers qualifiés dans le secteur de l'élevage (porcs et volailles, ruminants)



MODALITES D'INSCRIPTION

➤ Public ciblé

- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, faiblement qualifiés (≤ niveau 3 CAP, BEP)
- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes ayant acquis un niveau 4 (Bac), sans activité professionnelle dans le secteur de la qualification depuis au moins 2 ans
- salariés en activité

➤ Niveau d'entrée et prérequis

- Avoir au minimum 18 ans
- Maîtriser les bases de la langue française à l'oral et à l'écrit
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

➤ Pièces administratives

- Pour les demandeurs d'emploi : prescription Pôle emploi, Mission locale ou Cap emploi
- pour les salariés, contacter le CFPPA

➤ Modalités financières

- Demandeurs d'emploi : coût pédagogique pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Autres : VAE, CPF, PTP... Nous contacter

➤ Rémunération des stagiaires

- Demandeurs d'emploi : se rapprocher de votre prescripteur (Pôle emploi, missions locales, PLIE...)
- Salariés : maintien de la rémunération par l'employeur

ORGANISATION DE LA FORMATION

➤ Périodes

Entrées séquencées
Septembre – janvier - avril

➤ Durée du parcours moyen

1218 heures dont 259 h en entreprise
35h par semaine
Possibilité d'aménager des parcours individualisés

➤ Voie de formation

Formation professionnelle continue

➤ Modalités d'alternance

Stage

➤ Lieu

CFPPA des Pyrénées Atlantiques,
Montardon et Ostabat

➤ Nombre de places ouvertes

Minimum : 8 - Maximum : 12

➤ Partenaire

INSUP

CONTACT

➤ Contact

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques
05.59.33.15.20

Cfppa.montardon@educagri.fr

Agro
Campus 64

l'Agriculture qui prévoit que le titulaire de ce BPA soit capable de :

- préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement.
- participer ou effectuer seul des travaux liés aux productions animales (alimentation, soin aux animaux)
- mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions végétales
- participer ou réaliser seul des travaux d'aménagement et d'entretien sur l'exploitation (bâtiments, équipements)
- participer ou réaliser seul la préparation à la vente et ou la transformation d'un produit d'élevage.
- contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme ou à l'extérieur

2 UCARE permettent de répondre aux spécificités des productions locales suivant votre lieu de formation :

Montardon	Ostabat Asme
- Gavage ou reproduction porcine	- Gavage ou reproduction porcine
- Travaux de métallerie	- Traite des petits ruminants
- Traite des vaches laitières	- Transformation du lait

Une période de stage est prévue pour chaque bloc de compétences afin de permettre la contextualisation en situation de travail des enseignements en centre.

➤ **Modalités pédagogiques**

Cours théoriques, travaux pratiques et visites, stages entreprise

➤ **Moyens humains**

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole.

➤ **Modalités d'évaluation**

Mise en situation professionnelle d'évaluation : le stagiaire est placé dans des situations de travail au cours desquelles ses compétences sont évaluées lors d'épreuves pratiques, de présentation de dossier ou d'explicitation orale.

➤ **Validation**

Diplôme de niveau 3 du Ministère en charge de l'Agriculture délivré par unités capitalisables.

Les stagiaires ont 5 ans pour valider la totalité des blocs de compétences.

Les blocs de compétences peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

➤ **Débouchés métiers**

Le titulaire travaille comme salarié dans une exploitation, dans plusieurs exploitations regroupées au sein d'un groupement d'employeurs, dans le cadre d'une CUMA ou d'un service de remplacement, en prestation de service pour le compte d'une ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) Ex : ouvrier d'élevage

➤ **Poursuites d'études**

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité) : Brevet Professionnel responsable d'Entreprise agricole (BP REA), Bac Pro

Pour acquérir des compétences supplémentaires : divers Certificats de spécialisation (CS)

➤ **Codes formation**

RNCP : 4891

CPF : 240245

Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides,...

www.agrocampus64.fr

